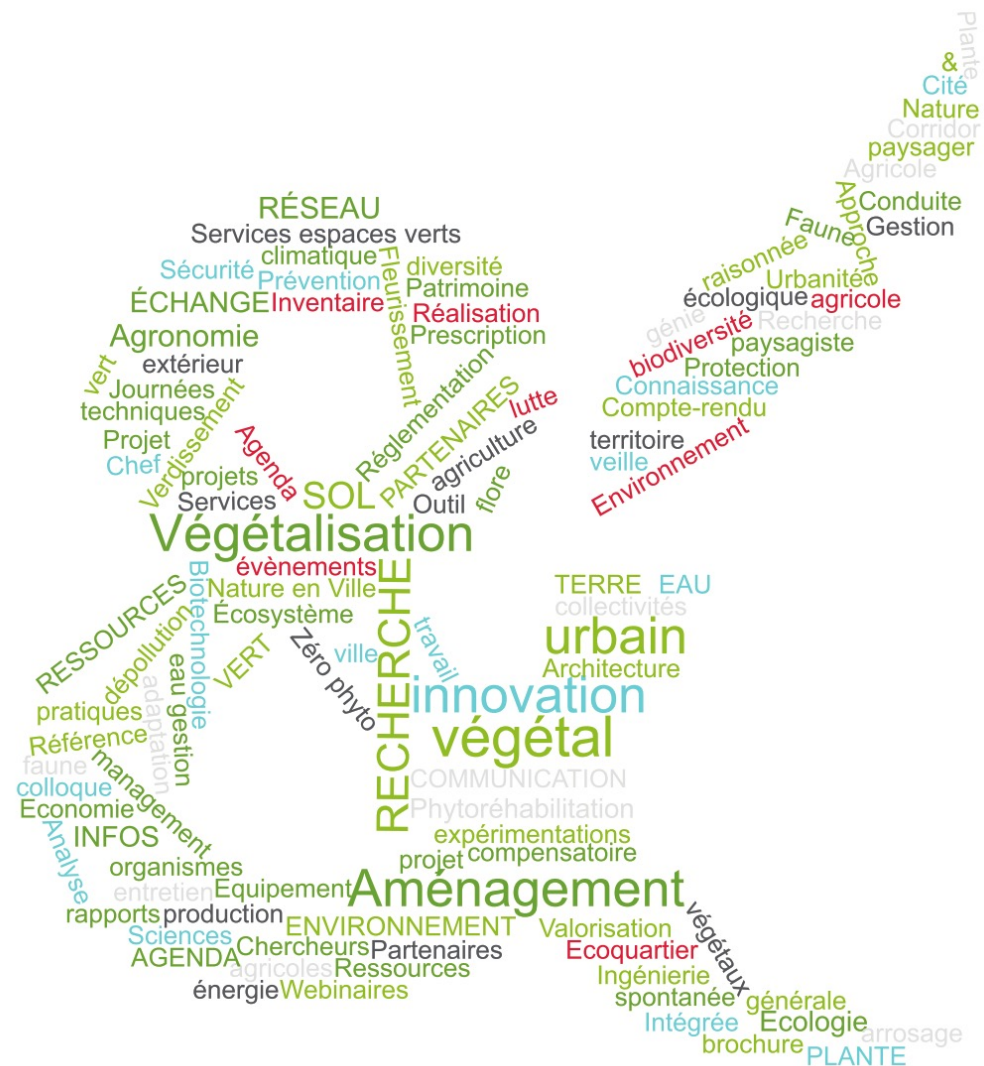


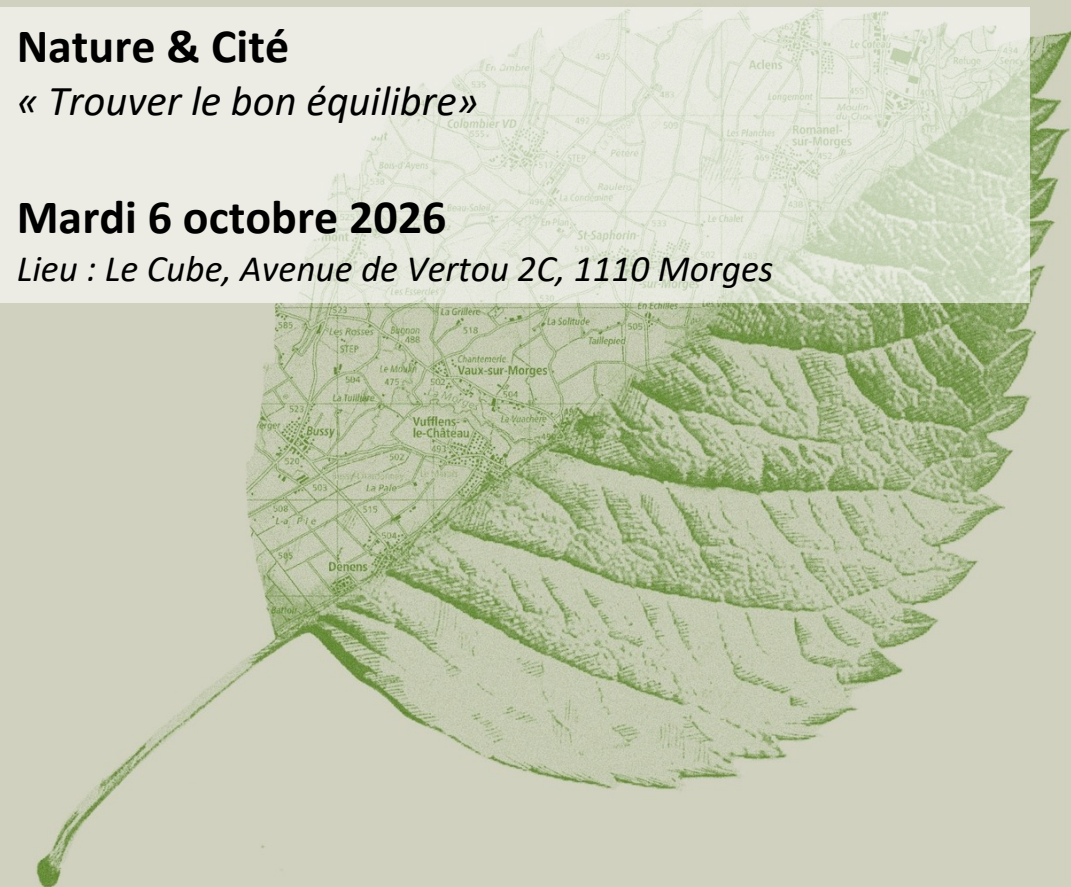


Nature & Cité

« Trouver le bon équilibre »

Mardi 6 octobre 2026

Lieu : Le Cube, Avenue de Vertou 2C, 1110 Morges





Najla Naceur

Cheffe de section Nature dans l'espace bâti et paysage
Direction générale de l'environnement

Nature et paysage dans l'espace bâti

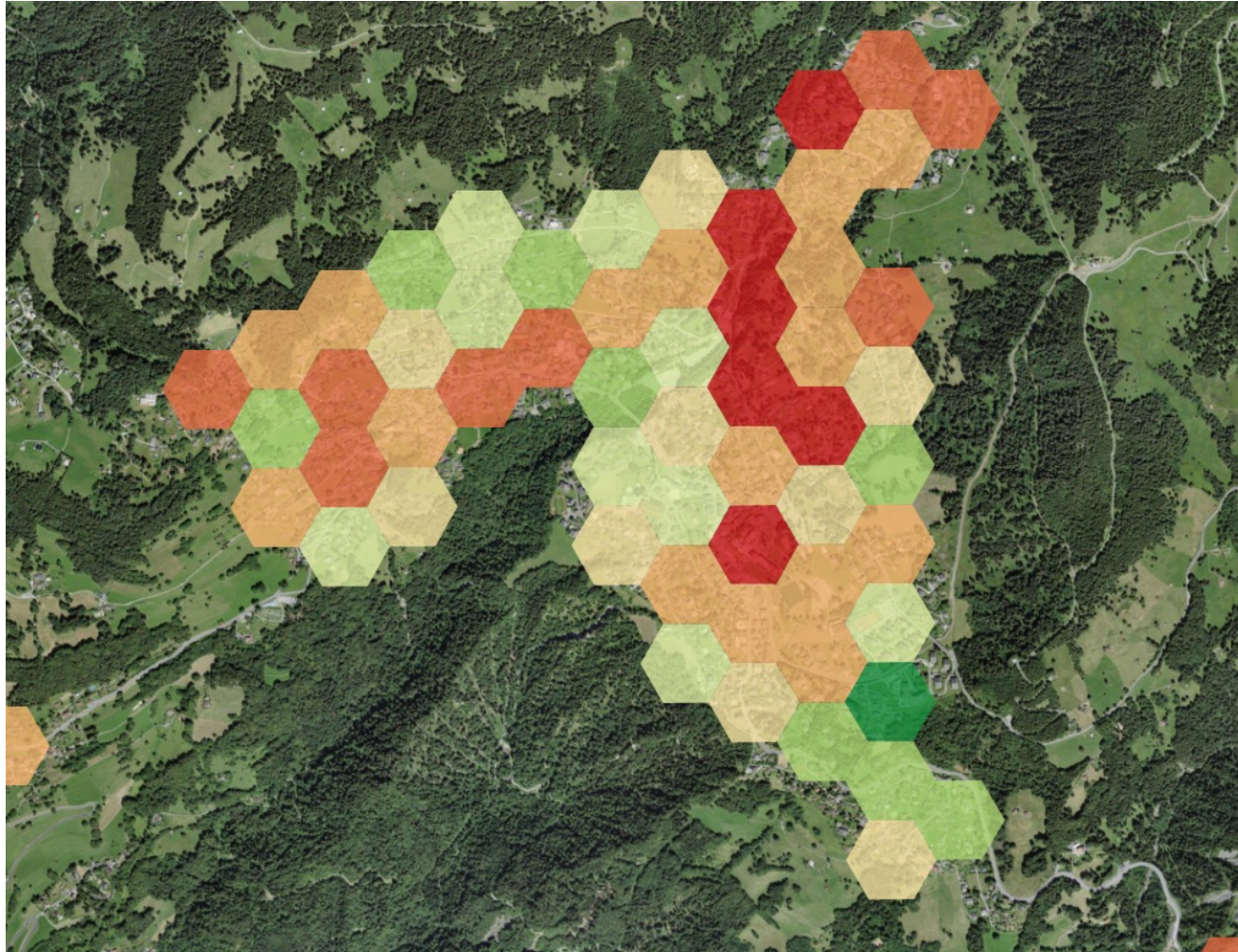


Table des matières

1. Raisons d'agir
2. Protection du patrimoine arboré
3. Nature en ville

2. Patrimoine arboré : les enjeux

Différence de canopée entre 2019 et 2023



*Bilan schématique de
l'évolution de la canopée pour
l'espace bâti de Villars-sur-
Ollon (source : lidar.nplusp.ch)*

2. Patrimoine arboré : les enjeux

Différence de canopée entre 2019 et 2023



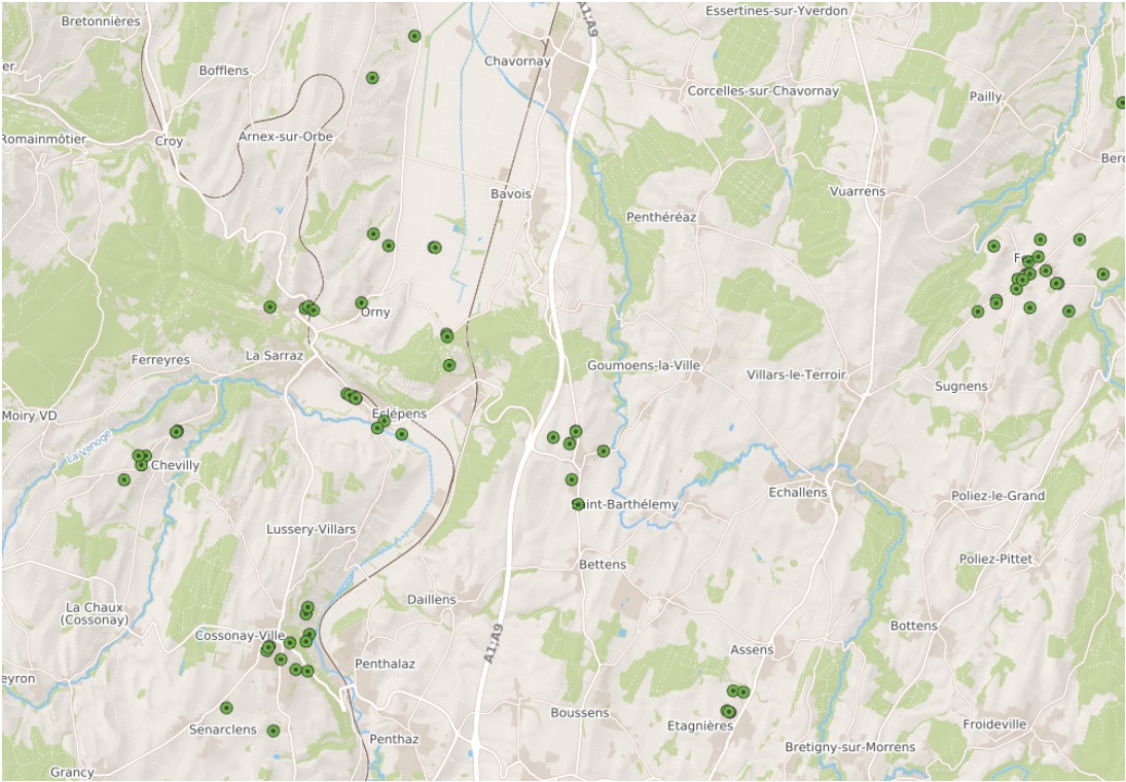
*Exemple d'un secteur marqué par une baisse de la couverture canopée entre 2019 et 2023
Villars-sur-Ollon*

2. Patrimoine arboré : arbres remarquables

Où consulter l'inventaire ?

www.vd.ch/arbres →

GUICHET CARTOGRAPHIQUE - INVENTAIRE ARBRES REMARQUABLES



Extrait du guichet cartographique cantonal

Date du relevé : 18.09.2024

Inventaire des arbres remarquables

Tilia platyphyllos | Tilleul à grandes feuilles



Localisation		Caractéristiques		Critères		Notation		Commentaires
Commune	Avenches	Circonférence	520 cm	Age	Plus de 100 ans	Nombre de points	46 points	Ensemble et jardin classés Icomos niveau 2
Appellation locale	rue de Lausanne 10	Diamètre	165.52 cm	Couronne	Exceptionnelle	Importance	Communale	
Coordonnées	2°56'244 1°19'1956			Intérêt écologique	Très élevé	Justification de mise à l'inv.		
N° de parcelle	479			Intérêt paysager	Fort			
				Fait partie d'un ensemble	Non	Aucune.		
				Intérêt socio-historique	Fort			
				Just. de l'int. socio-hist.	Arbre patrimonial			
				Intérêt écosystémique	Espace vert			

Fiche descriptive d'un arbre inscrit à l'inventaire cantonal

3. Nature et paysage dans l'espace bâti



PLAN D'ACTION BIODIVERSITÉ
2019-2030



AXE 1

Étendre les mesures en faveur de la biodiversité
à tout le territoire et exploiter le potentiel de l'espace construit

- › En agissant par les services de l'État, leurs actions et leur responsabilité sur les différents domaines du territoire
- › En soutenant les actions ou démarches de certifications favorables à la nature dans les villes et villages
- › En renforçant le partenariat avec les milieux économiques et de la construction
- › En promouvant la biodiversité sur les surfaces propriétés de l'État

Le label « VilleVerte »

La Commune d'Ecublens a été la première ville de Suisse romande à obtenir en 2018 le label « Ville Verte ». Cette labellisation portée par l'Union Suisse des Parcs et Promenades est également soutenue par l'Office fédéral de l'environnement. Elle a notamment pour objectif de promouvoir une gestion extensive des espaces verts, les arbres et les biotopes en milieu urbain afin d'améliorer la qualité de vie et la biodiversité.



3. Nature dans l'espace bâti

Aménagements nature dans l'espace bâti (communes < 6'000 hab.)

- Montant engagé pour 2026 : CHF 1'160'000.- (50% de l'enveloppe 2023-2028)
 - 650 arbres / 3'200 arbustes / 200 m² plan d'eau / 5'200 m² désimperméabilisés
- Ex : Stratégie de végétalisation de la commune de Saint-Prex
 - 2026 : fin des travaux (82 arbres et 100 arbustes encore à planter)



Plantations à proximité des terrains de football à St-Prex

3. Nature dans l'espace bâti – Appel à projets

Projet lauréat - Prilly

- Revitalisation du parc du Grand-Pré
- Zone de forte densité à proximité d'une école
- Gestion intégrée des eaux de pluie
- Augmentation de la canopée
- Début des travaux : printemps 2026



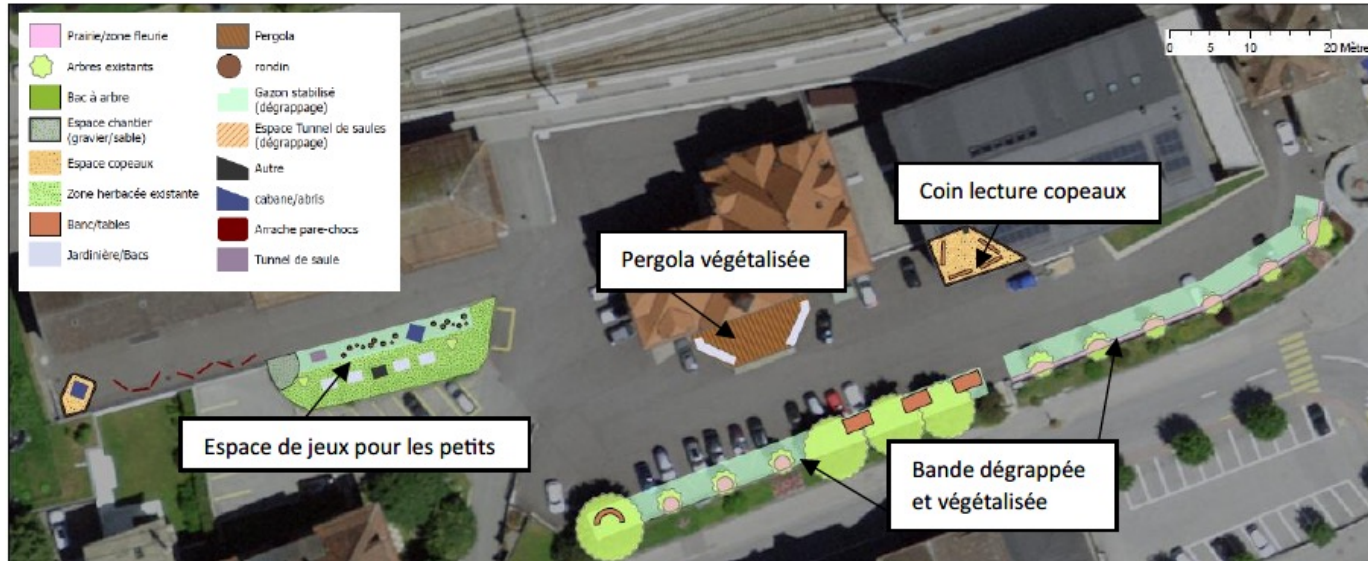
Situation existante



Situation projetée

3. Nature dans l'espace bâti – convention-programme

Château-d'Oex – projet cour verte (2025)



Résumé du projet :

- Désimperméabilisation d'une partie du site
- Amélioration des conditions de vie des arbres
- Aménagements dévolus au jeu

3. Nature dans l'espace bâti – subventions

[Subvention pour des mesures spéciales de soins à un arbre remarquable](#)

[Subvention pour le recensement des arbres remarquables](#)

[Subvention pour des aménagements en faveur de la nature dans l'espace bâti](#)

[Subvention pour le remplacement de laurelles par des haies indigènes dans l'espace bâti](#)



MERCI POUR VOTRE ECOUTE